



Badminton Club Pélissannais

www.badpelican.com



Fiche d'Adhésion 2011/2012

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

CP..... Ville.....

Téléphone : Domicile : Portable :

Email :

Taille tee shirt (au cas où) : XS - S - M - L - XL - XXL - XXXL

Créneau souhaité : un jour au choix en plus du créneau le DIMANCHE de
17h à 20h dans le Gymnase Paul Tacher

- MERC REDI (salle Malacrida)
de 20h à 22h30 Jeu loisir
- MERCREDI (gymnase Paul Tacher)
de 19h à 22h30 Joueurs compétiteurs
- JEUDI (salle Malacrida)
de 20h à 22h30 Jeu loisir

Le BCPE se dégage de toute responsabilité en cas de départ d'un mineur avant la fin du créneau.

Le BCPE se réserve le droit d'exclure tout membre qui ne respecte pas les règles élémentaires de savoir-vivre et de civilité

Date

Signature (des parents pour un mineur)

-BCPE- Chez Mr GINESTE Stéphane
16 rue du Pigeonnier - 13330 Pelissanne
Contact au 06 03 65 13 93 / 06 10 19 77 66
Contact.badpelican@yahoo.fr
Siret 449 115 609 00017 - APE 913E



Cotisations

Adultes	115 €
Jeunes (10 à 17 ans)	95 €

Tarif famille : une réduction de 10 € sera offerte à partir de la deuxième cotisation.

La cotisation comprend :

- La licence officielle FFBA & son assurance, le prêt de volants en plastique ainsi que des raquettes.
- La présence d'un responsable pour veiller au bon déroulement de la soirée.
- le créneau du DIMANCHE de 17h à 20h dans le Gymnase Paul Tacher en plus du créneau choisit dans la semaine.
- A noter que pour des raisons d'organisations de manifestations, la Commune de Pelissanne utilise la salle et le gymnase et certains créneaux de badminton peuvent être annulés.

Pièces à fournir :

- un certificat médical obligatoire (homologué FFBAD) et différent selon les catégories d'âges
 - + pour les personnes de moins de 40 ans : remplir le « Certificat.pdf »
 - + pour les personnes atteignant 40 ans dans l'année et celles qui ont plus de 40 ans : remplir le « CertificatVeteran.pdf »
- la fiche d'adhésion complétée
- un chèque du montant de votre cotisation à l'ordre du BCPE

L'adhésion ne sera prise en compte qu'après le règlement de la cotisation et la fourniture des pièces nécessaires.

Le Club autorise les joueurs à l'essai dans la limite d'une séance gratuite.